

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 5 DÉCEMBRE 2025

---

### Premières Assises nationales de la coopération frontalière : la France se dote d'une nouvelle gouvernance pour accompagner la mise en œuvre du règlement européen BRIDGEforEU

Avec 500 000 personnes qui franchissent chaque jour une frontière française pour travailler, la coopération transfrontalière est enjeu stratégique de cohésion, de développement et d'attractivité pour les territoires comme pour l'Europe. C'est dans ce contexte que se sont tenues hier, dans les locaux de l'Association des maires de France, les Premières Assises nationales de la coopération frontalière, organisées par la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT), avec le soutien de ses partenaires nationaux<sup>1</sup>.

Cette rencontre a réuni près de 140 participants : élus, services de l'État, experts et acteurs des territoires frontaliers afin de dresser un état des lieux des dynamiques aux frontières françaises, d'évaluer les outils européens et bilatéraux existants et de débattre des besoins concrets des bassins de vie transfrontaliers.

En ouverture, Frédéric Cholé, Délégué pour les collectivités territoriales et la société civile au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, a déclaré : « *Ces assises doivent donner plus de visibilité à nos frontières en valorisant leurs spécificités et leurs enjeux communs. C'est sur nos frontières que la jeunesse peut le mieux construire sa conscience citoyenne et européenne. Elles ne sont pas des lignes de séparation mais des territoires de projets et de solidarités.* »

Et Christian Dupessey, Président de la MOT, de souligner : « *La coopération transfrontalière est une politique de proximité au service des citoyens. BRIDGEforEU nous offre un outil concret pour transformer les difficultés du quotidien en solutions sur le terrain. Face au retour des frontières sur nos territoires, notre réponse doit être européenne.* »

### Un moment clé : l'entrée en action du règlement européen BRIDGEforEU

Adopté en mai 2025, le règlement BRIDGEforEU constitue une avancée majeure pour lever les obstacles administratifs, juridiques et techniques qui pénalisent la mobilité, les projets et la mise en place de services publics transfrontaliers (plus d'infos sur Bridge [en cliquant ici](#)). Les Assises ont permis d'évoquer les modalités de son opérationnalisation en France.

À ce propos, Sandro Gozi, Député européen, Rapporteur du règlement et Vice-président de la MOT, a mis en avant « *l'avancée considérable* » du nouvel outil qui instaure à destination des acteurs locaux « *un interlocuteur officiel et unique* » pour résoudre les obstacles très concrets qui se posent aux frontières, et de souligner « *l'outil est un facilitateur mais le défi*

---

<sup>1</sup> Direction générale des collectivités locales (DGCL), Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (DCTCIV), Banque des Territoires.

*reste entier car il faut maintenant saisir l'opportunité et exploiter sont potentiel. Je salue le travail réalisé avec la MOT depuis plus de dix ans qui a permis d'en arriver là ».*

## La France se dote d'une nouvelle gouvernance de la coopération frontalière

Joël Meyer, Ambassadeur pour les Commissions intergouvernementales, la coopération et les questions frontalières, a évoqué la réflexion et la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance nationale de la coopération frontalière, structurée autour d'un dispositif à deux niveaux :

- **Au niveau régional**, la création de **Points de coordination transfrontaliers régionaux (PCR)** - s'appuyant sur les services de l'État, en relation avec les élus et les instances existantes en la matière - instaurant un guichet unique par frontière permettant de signaler, identifier et traiter les obstacles rencontrés localement ;
- **Au niveau national**, la mise en place d'un **Point de coordination national (PCN)**, chargé de centraliser les obstacles non résolus, d'assurer la coordination interministérielle et le lien avec la Commission européenne. Ce point national sera piloté par le MEAE, le ministère de l'Intérieur et l'ANCT, avec l'appui de la MOT. En cas de blocage, les dossiers seront arbitrés par le **Comité interministériel à la coopération transfrontalière (CICT)**, présidé par le Premier ministre.

Christian Dupessey a ajouté :

*« Nous sommes solidaires et co-responsables vis-à-vis des citoyens des bassins de vie transfrontaliers pour qu'ils deviennent de véritables espaces de vie partagés. C'est ainsi que nous lutterons contre le retour des frontières, et construirons la citoyenneté européenne. »*  
*« Collectivités, États et institutions européennes partagent aujourd'hui une responsabilité commune : faire des bassins de vie transfrontaliers de véritables espaces de vie intégrés. C'est le cœur de l'engagement de la MOT. »*

## Des territoires au cœur des échanges

Jean Peyrony, Directeur général de la MOT, a présenté une synthèse des [Rencontres territoriales 2025](#) (180 participants), qui a mis en lumière la diversité des territoires frontaliers – urbains, ruraux, maritimes, montagne et outre-mer, et leurs enjeux communs.

Une table ronde réunissant [les vice-présidents thématiques de la MOT](#) a ensuite débattu des réponses à apporter, entre actions immédiates et stratégies de long terme :

- **Agir pour un co-développement transfrontalier** afin de corriger les déséquilibres économiques et accompagner les transitions ;
- **Bâtir des services publics transfrontaliers du quotidien** (santé, éducation, mobilité, logement,...) ;
- **Repenser l'aménagement des territoires** pour mieux prendre en compte leurs spécificités.

Les acteurs de terrain soulignent donc l'urgence de **renforcer la gouvernance du transfrontalier, du local à l'Europe**, pour répondre aux besoins très concrets des bassins de vie transfrontaliers, et leurs attentes fortes vis-à-vis du dispositif présenté.

## Un engagement national réaffirmé

Xavier Barrois, Directeur adjoint à la Directrice générale des collectivités locales, a souligné en conclusion : *« La coopération se vit très concrètement dans les territoires frontaliers. Vous pouvez compter sur notre engagement : nous intégrons pleinement la dimension transfrontalière dans nos politiques publiques, notamment à travers la mise en place du Comité interministériel et dans le cadre du projet de loi Décentralisation. La coopération transfrontalière fait vivre la démocratie à tous les niveaux - local, national et européen. Elle renforce la confiance dans l'action publique. »*

## Quelques chiffres pour mesurer l'enjeu du transfrontalier en France :

- ▶ 2 900 km de frontières terrestres avec 9 pays voisins
- ▶ Environ 500 000 travailleurs frontaliers
- ▶ 36 % de la population française vit dans un département frontalier

### À propos de la MOT

La Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) est la plateforme nationale dédiée à la coopération transfrontalière : créée en 1997 sous la forme d'une association par le gouvernement français, elle accompagne l'Etat, les collectivités et les acteurs locaux dans le développement des territoires frontaliers, avec trois missions clés : assister la mise en oeuvre des projets ; veiller aux intérêts des territoires frontaliers ; mettre en réseau les acteurs et les expériences. Plus d'infos : <https://www.espaces-transfrontaliers.org/a-propos/lamot/>



#### Contact MOT :

**Domitille Ayral**  
Responsable Communication  
+ (0)7 80 91 47 97  
[domitille.ayral@mot.asso.fr](mailto:domitille.ayral@mot.asso.fr)

#### Plus d'infos :

[www.espaces-transfrontaliers.eu](https://www.espaces-transfrontaliers.eu)

#### Page de l'événement :

<https://www.espaces-transfrontaliers.org/evenements/1ieres-assises-nationales-de-la-cooperation-frontaliere-bassins-de-vie-transfrontaliers-quels-soutiens-aux-frontieres-francaises/>